



Règlement du Trail de la Madone

1. Présentation des courses

La présente manifestation, intitulée Trail de la Madone, est un événement sportif organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Beaufort-Orbagna. Elle aura lieu le dimanche 24 mai 2026 à Beaufort-Orbagna (39).

Les épreuves proposées sont les suivantes :

- **5 KM RANDO**
 - 5km / 123m D+
 - Départ à 10h00
 - Barrière horaire : 3 heures

- **5 KM**
 - 5km / 123m D+
 - Départ à 10h00
 - Limite de 100 coureurs.
 - Barrière horaire : 2 heures

- **10 KM**
 - 10km / 335m D+
 - Départ à 11h00
 - Limite de 100 coureurs.
 - Barrière horaire : 3 heures

- **17 KM**
 - 17km / 470m D+
 - Départ à 9h00
 - Limite de 150 coureurs.
 - Barrière horaire : 5 heures



2. Conditions de participation

- Pour la course **17 KM**, les participants doivent avoir 18 ans au minimum à la date de la course.
- Pour la course **10 KM**, les participants doivent avoir 16 ans au minimum à la date de la course.
- Pour la course **5 KM**, les participants doivent avoir 16 ans au minimum à la date de la course.
- Les mineurs doivent fournir une **autorisation parentale**.
- Les participants doivent être en bonne condition physique et s'engagent à respecter les consignes de sécurité.

3. Tarifs

Course	Distance	Tarif
5 KM RANDO	5 km	5 € + frais de dossier
5 KM	5 km	5 € + frais de dossier
10 KM	10 km	10 € + frais de dossier
17 KM	17 km	17 € + frais de dossier

Les frais d'inscriptions comprennent :

- Le droit de participer aux courses
- Le chronométrage (sauf pour le 5KM RANDO)
- La sécurité sur le parcours
- L'accès aux ravitaillements
- L'accès au douches
- Le cadeau finisher (sauf pour le 5KM RANDO)



4. Certificat médical / Licence

Selon la réglementation en vigueur, les participants doivent fournir :

- soit un PPS de moins de 3 mois.

5. Sécurité et assistance

- Un dispositif de sécurité sera mis en place par les signaleurs.
- Les participants doivent suivre le parcours balisé et rester vigilants.
- L'organisation peut modifier ou interrompre l'épreuve en cas de force majeure (météo, accident, etc.).
- Des équipes de secours seront présentes sur les différents points de ravitaillements du parcours. Un numéro de secours (présent sur le dossard) permettra de contacter la direction des secours en cas de nécessité.
- Chaque concurrent est dans l'obligation de porter assistance à un autre concurrent si besoin.

6. Assurances

- Les participants s'engagent à souscrire une assurance personnelle accident couvrant les frais de recherche et d'évacuation en France.

7. Équipements obligatoires

- Couverture de survie.
- Un téléphone portable en état de marche..

8. Respect de l'environnement

Les participants s'engagent à respecter les lieux, ne pas jeter de déchets et respecter les zones naturelles protégées.



9. Abandon

En cas d'abandon, le coureur doit immédiatement prévenir l'organisation en téléphonant au numéro d'urgence inscrit sur son dossard et se rendre sur le lieu de ravitaillement le plus proche pour rendre son dossard à une personne de l'organisation.

En cas de blessure, loin d'un poste de ravitaillement, le coureur doit appeler le numéro de secours inscrit sur son dossard, pour informer l'organisation de son état.

11. Droits à l'image

Sauf mention contraire, les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur image dans le cadre de la communication de l'événement.

12. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à l'organisateur dans un délai de 1 heure après la fin de l'épreuve.

13. Acceptation du règlement

La participation au Trail de la Madone implique l'acceptation totale du présent règlement.